

INFORMATIONS COMMUNALES

JUIN 2019



Le site internet de votre commune : www.belmont-tramonet.fr

FERMETURE ESTIVALE
du SECRETARIAT DE MAIRIE
et de la BIBLIOTHEQUE
du lundi 5 au dimanche 25
août 2019

Agenda des manifestations estivales

- **Samedi 29 juin à 20 h 30**
Concert à l'église
organisé par la commune
avec la chorale « Aquar'elles »
Ensemble vocal féminin
- **Dimanche 4 août**
Fête de l'été
Repas du midi organisé par
l'association « Village en fête »
- **Samedi 7 septembre**
Voyage organisé par le CCAS

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre logement. Vous pouvez demander à la gendarmerie de LE PONT DE BEAUVOISIN de surveiller votre bien. Ce dispositif peut être mis en œuvre pour toute période d'absence prolongée. Ainsi, des patrouilles organisées par les gendarmes dans le cadre de leurs missions surveilleront votre habitation.

Pour bénéficier de l'opération, vous devez vous rendre à la gendarmerie ou simplement télécharger le formulaire sur internet « opération tranquillité vacances », le remplir soigneusement et le déposer dans la boîte aux lettres de la brigade à Le Pont-de-Beauvoisin (Savoie).

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

N'attendez plus pour vérifier la validité de vos pièces d'identité

- **Carte d'identité et passeport :**

La démarche est à réaliser auprès de la mairie de Le Pont-de-Beauvoisin (73)

Uniquement sur rendez-vous à prendre via leur site www.lepontdebeauvoisin.fr ou par téléphone 04.76.37.04.62

Attention au délai pour la prise de rendez-vous qui peut être d'un mois ou voire plus en période de forte demande.

Il faut ensuite compter une quinzaine de jour pour la délivrance de la pièce.

Au préalable, vous devez réaliser votre pré-demande en ligne et conserver le numéro qui vous sera délivré pour une présentation au guichet de la mairie

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Vous avez besoin d'une aide pour vos démarches en ligne (pièces d'identité, carte grise, permis de conduire...) ?

Maison de Services Au Public Val Guiers

Antenne de Pont de Beauvoisin

Il s'agit d'une structure de services de proximité où l'utilisateur peut obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Une multitude de services est proposée :

- Accueil, information et orientation
- Aide à l'utilisation des services en ligne
- Aide aux démarches administratives
- Mise en relation avec les partenaires

La MSAP est située au rez-de-chaussée de la Pépinière d'Entreprises Pravaz (ancien point emploi formation) où est également installée la Trésorerie

1 avenue du Baron de Crousaz
73330 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél: 04.76.37.03.65

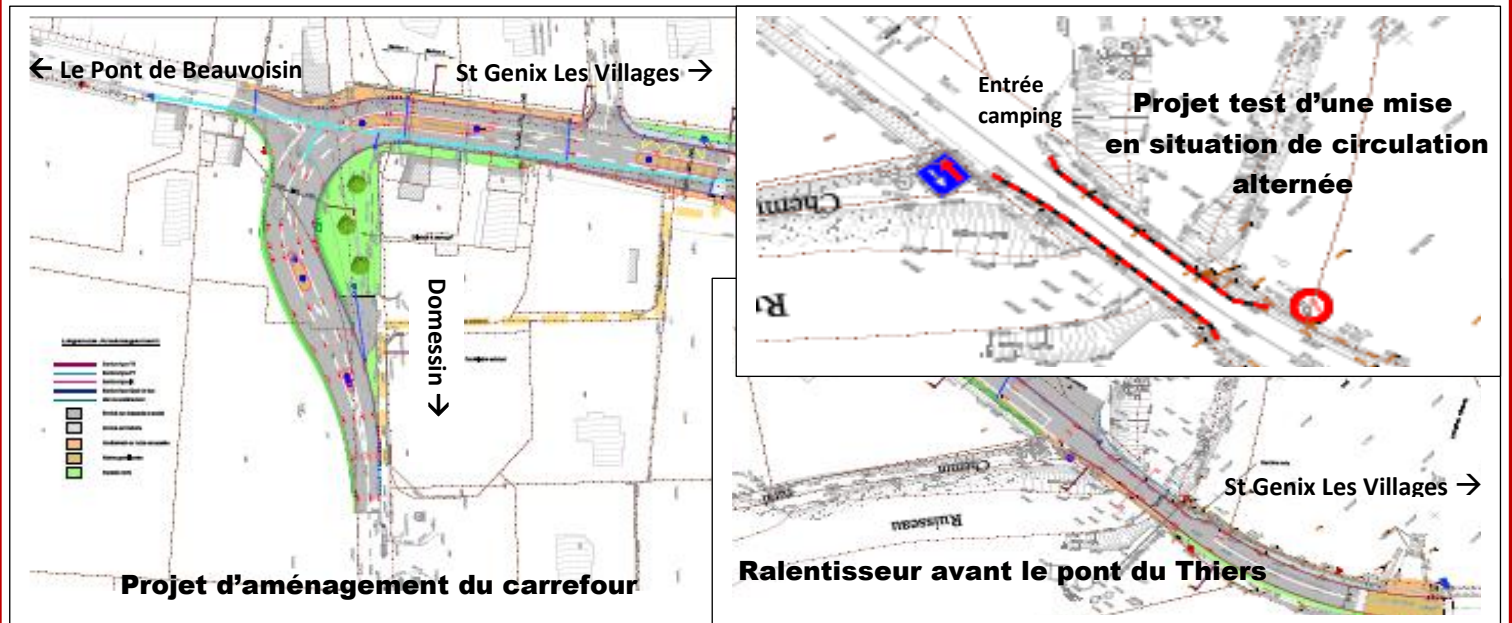
Lundi de 8h30 - 12h30

Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 8h30 à 12h00

Le Projet de sécurisation de la traversée de l'agglomération des Chaudannes

Les dernières rencontres avec le Département de la Savoie ont abouti à la validation d'une première phase de travaux concernant l'aménagement du carrefour des RD 35 et RD 916a, pour laquelle une prise en charge totale du Conseil Départemental a été confirmée au mois de février 2019. Pour ce qui concerne le reste des aménagements sécuritaires de la traversée de l'agglomération, le dossier de demande de subvention a été déposé en ce début d'année. Toutefois, pour 2019, les fonds départementaux provenant des amendes de police seront affectés en priorité à la remise en état des équipements vandalisés lors des événements de ces derniers mois. En conséquence, le conseil départemental étudiera notre demande de subvention au titre de la programmation 2020. Pour ce projet, le Département a finalement remis à l'ordre du jour la proposition d'effectuer un test en septembre prochain pour l'aménagement d'une écluse simple au niveau du pont du Thiers. Une signalétique provisoire sera mise en place pendant quelques semaines pour expérimenter une circulation alternée qui donnera la priorité aux automobilistes sortant du village des Chaudannes. L'objectif est de ralentir la circulation d'une part, et d'autre part de sécuriser le cheminement des piétons sur le pont. Les riverains concernés par les divers aménagements projetés sur le carrefour et la traversée des Chaudannes seront prochainement concertés.



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

 www.signalement-ambroisie.fr

 L'application mobile Signalement-ambroisie

 email : contact@signalement-ambroisie.fr

 téléphone : 0 972 376 888



Vous l'avez reconnue : détruisez là ! avant la floraison du mois d'août

Pour plus d'information : www.ambroisie.info

Une réunion d'information aura lieu sur votre commune,

le lundi 9 septembre 2019 à 19 heures à la salle polyvalente « Les Marronniers », organisée par la FREDON Auvergne (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)